

MEDA 2000

1-157

President. _ The next item is the report (A5-0114/2003) by Yves Piétrasanta, on behalf of the Committee on Industry, External Trade, Research and Energy, on the annual report on the MEDA 2000 programme (COM(2001) 806 ñ C5-0524/2002 - 2002/2235(INI)).

1-158

Piétrasanta (Verts/ALE) rapporteur. ñ Monsieur le Président, je remercie d'abord mes collègues qui ont beaucoup travaillé sur ce rapport, Mme Dekeyser, notamment, au nom de la commission des affaires étrangères, Mme Zrihen aussi.

Je remercie également la Commission européenne, et Mme Gonzalo, qui nous a donné tous les renseignements dont nous avons besoin.

Je rappelle que le programme MEDA est l'outil de mise en œuvre de la politique méditerranéenne, définie par le processus

de Barcelone en 1995. La première phase fut réalisée par le plan MEDA 1 (1995-1999) et la deuxième par le programme

MEDA 2 actuel, défini par les rapports Valdivielso et le mien, lors de l'année 2000.

Ce nouveau règlement est entré en vigueur le 15 décembre 2000 et nous avons pu analyser son fonctionnement jusqu'à la

fin 2002. Les conclusions concernant MEDA 1 avaient suscité de nombreuses réserves, le ratio des paiements par rapport

aux engagements de 1995 à 1999 n'ayant été globalement que de 26%.

Les causes principales de cet échec relatif ont été ciblées comme étant dues à la longueur des négociations et à la

complexité des procédures du programme, au caractère pluriannuel de certaines opérations, à la capacité administrative

limitée des pays MEDA, associées, il faut bien le dire, au manque de moyens administratifs de la commission exécutive

pour gérer ce programme, l'obligeant à déléguer à des bureaux d'assistance technique, dont l'intervention ne s'est pas

révélée concluante.

02-06-2003 51

MEDA 2 ne se borne pas à favoriser la création d'une zone de libre échange au niveau méditerranéen à l'horizon 2010,

mais ajoute à la coopération méditerranéenne économique un volet social, culturel et environnemental. Ce programme est

doté pour la période 2000-2006 d'une enveloppe financière globale de 12,75 milliards d'euros, répartis entre l'Union

européenne et les prêts de la Banque européenne d'investissement.

Succinctement, sur la base des documents que nous avons présentés, l'analyse de la situation nous amène à tirer les

conclusions suivantes.

Premièrement, nous constatons une nette amélioration de MEDA 2 par rapport à MEDA 1, et ce, grâce à la création de la

direction Office de coopération Europe Aid auprès des Relations extérieures. Ainsi, de 26% en ce qui concerne le ratio global des paiements par rapport aux engagements de MEDA 1, nous passons à 37,4% en 2000, 53% en 2001 et 92,9% en

2002, soit 59% globalement pour MEDA 2. Il y a eu pour cela démantèlement des bureaux d'assistance technique et mise en place de huit délégations (Algérie, Tunisie, Maroc, Égypte, Jordanie, Syrie, Liban et Cisjordanie), avec une représentation seulement pour Gaza. Ces délégations sont plus opérationnelles, avec des représentants de la Commission et des centres de ressources bien identifiés dans chaque pays.

Deuxièmement, la comitologie a été simplifiée. Un guide méthodologique a été mis en place en mars 2002.

Troisièmement, ainsi que nous l'avons recommandé à plusieurs reprises, le Parlement est très attentif aux liens à établir entre l'affectation des aides et le respect de la politique des droits de l'homme par les divers pays, sur laquelle nous demandons un rapport annuel.

Quatrièmement, nous souhaitons un suivi régulier concernant l'expression démocratique dans le choix des projets, ne faisant pas appel uniquement aux négociations bilatérales entre l'Union européenne et les États concernés, mais veillant à la participation de la société civile, des ONG, et au respect, également, des critères de genre concernant notamment la participation des femmes.

Cinquièmement, nous insistons sur la nécessité de développer davantage les relations Sud-Sud par rapport aux relations bilatérales, qui absorbent encore aujourd'hui plus de 85% des crédits.

Sixièmement, nous prenons en compte les travaux en cours de la Convention européenne pour faire face aux cinq défis pour les pays MEDA: démographie, emploi et migration, globalisation, raréfaction des ressources naturelles et défi environnemental, droits de l'homme.

Septièmement, nous suggérons d'utiliser le sixième programme cadre R & D pour faire des recherches dans le domaine de l'environnement, de l'agriculture destinée à assurer la souveraineté alimentaire et en particulier la gestion de l'eau, et de

mettre davantage l'accent sur les énergies renouvelables. Nous rappelons que le bassin méditerranéen possède la plus

grande variété de spécimens agraires et de semences de toutes les zones tempérées: elle doit être préservée. Nous voulons

que plus d'attention soit apporté à l'agrodiversité, à l'exécution de projets destinés aux paysans, aux commerçants, aux

consommateurs et aux PME. Enfin, nous tenons à ce que tous les moyens de la société de l'information et de la communication soient développés, notamment la communication électronique.

Enfin, notons que toute cette action MEDA se place actuellement dans le contexte difficile de l'après-guerre en Irak, de la résolution des problèmes difficiles au Moyen-Orient, du processus de paix, notamment, entre Israël et la Palestine, et de la

nouvelle balance instaurée par le traité de Nice avec l'élargissement à vingt-cinq, au sujet duquel nous devons continuer à veiller à ce qu'il ne soit pas prétexte à pénaliser la coopération méditerranéenne. C'est pourquoi nous soutenons la création d'une fondation euroméditerranéenne pour le dialogue entre les cultures et les civilisations ainsi que l'Observatoire des migrations, l'examen de la création d'une banque euroméditerranéenne d'investissement et d'une assemblée parlementaire euroméditerranéenne ayant un rôle structurant dans une politique de coopération euroméditerranéenne suivie et bien intégrée.

1-159

Lamy, Commission. ñ Monsieur le Président, d'abord merci à M. Piétrasanta pour l'important travail qu'il a accompli en rédigeant ce rapport qui porte pour l'essentiel sur l'année 2000, une année de transition pour le programme MEDA, comme il vient de l'indiquer lui-même. Nous sommes en gros d'accord avec les propos qu'il vient de tenir et qui recouvrent la substance du rapport. Je dirai pour l'essentiel deux mots des questions politiques qu'il vient d'évoquer, avant de passer à des considérations plus opérationnelles.

Sur les points politiques, et notamment le lien entre ce type de programme et l'amélioration de la situation sur le plan des réformes politiques, nous sommes d'accord sur le fait qu'il faut persévérer dans la direction qu'il vient d'indiquer, et c'est pourquoi la Commission vient d'approuver une communication qui vise à donner une nouvelle impulsion aux actions menées dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratisation, en coopération avec les partenaires

52 02-06-2003

méditerranéens. Cette communication répond d'ailleurs aussi en partie aux commentaires du rapport sur le développement humain des pays arabes ñ un aspect que le PNUD a eu le courage de mettre sur la table l'année dernière ñ et propose de renforcer le dialogue politique sur ce sujet et de rédiger avec les partenaires méditerranéens des plans d'action sur les droits de l'homme et la démocratisation, le tout étant soutenu par les programmes MEDA.

Nous sommes également favorables à un deuxième point politique évoqué par M. Piétrasanta: l'objectif d'une plus grande

participation de la société civile dans le cadre de MEDA. Nous avons, par exemple, étendu aux partenaires méditerranéens

le programme Tempus encourageant les échanges dans le domaine de l'éducation supérieure et nous souhaitons soutenir

les efforts des organisations non gouvernementales pour mieux structurer la contribution de ce que nous appelons les

forums civils au partenariat euroméditerranéen dans son ensemble.

Voilà pour les questions de politique. En ce qui concerne la mise en œuvre, la Commission est heureuse des progrès que

M. Piétrasanta vient de souligner. Le programme MEDA dont il est question, MEDA 2 en l'occurrence, a en effet

largement bénéficié de la réforme que la Commission a mise en œuvre à partir de 2000 en matière d'aides extérieures dans le but d'améliorer la qualité de nos projets, d'améliorer leur financement et la rapidité d'exécution. En témoignent non comme vient de l'indiquer M. Piétrasanta non les efforts réalisés en matière de déconcentration et de démantèlement des bureaux d'assistance technique, dont nous savons qu'ils ont, pendant de longues années, intéressé de très près ce Parlement. De fait, le processus de déconcentration dans la zone Méditerranée est maintenant quasiment achevé, à l'exception de la Cisjordanie et de Gaza pour des raisons, hélas, évidentes. En tout cas, en Égypte, au Maroc, en Tunisie, en Algérie, en Jordanie, au Liban, en Syrie, les opérations de déconcentration vont être terminées à la fin de cette année.

Autre effet notable: les progrès réalisés en matière d'exécution budgétaire, qu'il s'agisse de l'utilisation des crédits d'engagement et de paiement non en 2002, 100 % des crédits disponibles ont été utilisés non ou qu'il s'agisse du ratio paiements-engagements, lequel est passé, en 2002, à 75 %, à comparer aux 25 % de la période 1995-1999. Enfin, concernant les engagements anciens et le reste à liquider, ils ont été réduits à 200 millions d'euros fin 2001. Fin 2002, le montant du reste à liquider a encore été réduit de 50 %.

Il est donc clair que les efforts réalisés ont payé et que le soutien du Parlement, qui a contribué à ce que la Commission dispose dans ce domaine de moyens administratifs et humains accrus, n'a pas été vain. Vous avez pu constater, et M. Piétrasanta a cité des chiffres analogues aux miens, que l'investissement que vous avez réalisé, que le contribuable communautaire a réalisé à travers vous, a payé. C'est une bonne chose. Cela encourage fortement la Commission dans cette direction, de même que les services qui ont travaillé à cette fin, et nous ne doutons pas que le Parlement européen pourra constater de nouveaux progrès lorsqu'il examinera les années 2001 et 2002.

¹⁻¹⁶⁰

De Keyser (PSE) rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense. non Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, M. Piétrasanta et moi-même avons travaillé en parfaite collaboration: vous ne vous étonnerez donc pas de retrouver les mêmes accents dans les quelques mots que je voudrais vous adresser.

Je pense que l'avis de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense, comprenait différents points, dont deux qui nous paraissaient particulièrement importants.

Le premier, c'était, et vous nous avez rassurés, Monsieur le Commissaire, la nécessité de veiller au respect de la clause démocratique des accords d'association, la nécessité de vérifier, de façon régulière et transparente, l'impact du programme

MEDA sur les droits de l'homme, et ce, sur la base d'un rapport annuel fourni par la Commission sur la base de critères clairs, d'un agenda précis et d'une formation dans ce domaine des fonctionnaires européens. Le deuxième point, c'était l'importance de créer dans ces pays méditerranéens une société civile, ouverte et tolérante, notamment en soutenant l'indépendance des petites ONG et, à cet égard, la commission AFET regrette que, dans les programmes transversaux de démocratie IEDDH, si peu de pays méditerranéens aient été sélectionnés et que, par exemple, ni le Maroc ni l'Égypte n'en bénéficient là où des sociétés civiles sont cependant actives mais encore fragiles. C'était et c'est la vision qu'a l'Europe d'une transition vers plus de démocratie dans les pays de la Méditerranée, une transition soutenue par le financement MEDA, par différents instruments, mais aussi par le dialogue sous forme de forum aujourd'hui, d'assemblée Euromed parlementaire peut-être demain. Le rapport fut défendu en mars 2003. La guerre d'Irak éclatait quelques jours plus tard: elle représentait une autre vision de la transition démocratique, une vision brutale et tragique, que beaucoup ne partagent pas. De cette guerre, le dialogue Euromed a beaucoup de peine à se remettre. Il faudra plus qu'un programme MEDA pour le renouer. Espérons que l'adoption de la feuille de route du quartette au Moyen-Orient en soit le premier pas et un véritable signe d'espoir.

¹⁻¹⁶¹

02-06-2003 53

Fiori (PPE-DE). ñ Signor Commissario, la ringraziamo per i due punti politici che lei ha richiamato. La relazione dell'onorevole Piétrasanta sul programma MEDA è una relazione ampiamente condivisa e costruita insieme: abbiamo davvero unità di intenti. I due punti politici su cui lei ha fondato il suo intervento sono, da un lato, l'importanza del ruolo del Mediterraneo come frontiera dell'Europa, ma anche come aerea sulla quale si costruisce una grande area di politica estera della nostra Unione e, dall'altro, l'aver richiamato il fatto che la Commissione, nel passaggio da MEDA 1 a MEDA 2, ha sicuramente dato molta concretezza e maggiore tempestività ai suoi interventi. Infatti, negli incontri che abbiamo con la sponda sud del Mediterraneo quello che ci viene costantemente richiamato è la necessità di tempistiche di burocrazie diverse. E da questo punto di vista prendiamo atto che la Commissione si sta impegnando notevolmente. Non rifarò ovviamente l'elenco dei punti che sono già stati richiamati dal relatore. Vorrei soffermarmi su una serie di necessità politiche che accompagnano il programma di interventi. Noi abbiamo sicuramente la necessità di individuare nuovi programmi di azione sociale, soprattutto la necessità di lavorare sulla protezione dei portatori di *handicap*, oltre che su nuove forme di collaborazione nel campo della tutela ai minori. Nel quadro delle situazioni che lei, Commissario, ha

alla sua attenzione poniamo la necessità, proprio per ragioni di politica estera e di ruolo dell'Unione europea, di insistere su una conclusione dei negoziati Siria/UE, al fine di completare la rete di accordi di associazione euromediterranei, come dobbiamo procedere quanto prima alla selezione dei progetti di pianificazione dei programmi finanziari attualmente in sospenso fra Israele e Palestina, giacché potrebbero giocare un ruolo molto importante in questa area del Mediterraneo. Chiudo con un accento: abbiamo la necessità di un'Assemblea parlamentare, perché questo è il luogo politico nel quale probabilmente molti dei processi in atto potrebbero trovare una soluzione.

¹⁻¹⁶²

Zrihen (PSE). ñ Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, sept ans après la conférence de Barcelone qui a lancé le partenariat Euromed, le Parlement européen dispose, avec le rapport de M. Piétrasanta, d'une opportunité de faire le point sur MEDA, instrument financier de cette politique. Je voudrais saisir l'occasion de souligner l'excellente collaboration que nous avons pu avoir dans le cadre de ce rapport. Le contexte international tendu démontre chaque jour un peu plus que les économies et les sociétés du bassin méditerranéen doivent évoluer vers plus de prospérité, de cohésion sociale et de démocratie. En effet, c'est ainsi que nous pourrions œuvrer durablement, nous en sommes convaincus, en faveur de la stabilité de ces régions et contre le terrorisme. La double réforme qui est intervenue, celle de MEDA qui devient MEDA 2 et la réforme structurelle de la gestion des aides extérieures, apporte notamment beaucoup d'éléments nouveaux et très prometteurs, parmi lesquels la création de l'office de coopération Europe Aid. De même, nous attendons beaucoup des différents documents stratégiques, des programmations pluriannuelles, des nouvelles procédures raccourcies et simplifiées. Cependant, nous insistons sur le volet relatif à l'évaluation de la gestion des ressources allouées aux programmes, qui doit être guidée par un principe simple et pourtant si difficile, semble-t-il: les sommes budgétées doivent être effectivement dépensées et bien dépensées. Le processus de Barcelone, c'est également le projet de création d'une vaste zone de libre-échange. Dans un nouveau contexte, de nouvelles questions émergent. L'élan de la politique méditerranéenne de l'Union européenne survivra-t-il à l'élargissement? Qu'en est-il de la dimension de coopération sud-sud ou de la coopération interrégionale? Enfin, il ne faut pas oublier qu'il est dans notre intérêt que la répartition de ces fonds cible surtout des domaines prioritaires, tels que la cohésion sociale, le développement de la démocratie, les droits de l'homme, le soutien à la société civile, le sort particulier des femmes, la culture, la jeunesse et le développement durable. Nous continuerons donc, au cours des prochaines années, nos évaluations dans cette voie sous le regard attentif de la Commission.

Gutiérrez-Cortines (PPE-DE). ñ Señor Presidente, quiero felicitar al Sr. Piétrasanta, y a la propia Comisión, porque de todos los programas MEDA que se han presentado en este caso, de todas las propuestas, ésta quizá sea la más realista y concreta y, en gran medida, la que demuestra un poco que se está tocando ya una realidad. En este sentido, por ejemplo, creo que por primera vez hemos distinguido el terrorismo como tal, como una acción aislada de las respuestas de los Gobiernos -que también hay que condenar-. Se ha identificado el terrorismo como un fenómeno que hay que condenar en sí mismo y eliminar. Me parece también muy interesante que se recuerde el *road map* y otros apoyos a la integridad del Iraq. Sin embargo, quiero decir, y en eso coincido con el Sr. Piétrasanta, que nuestra política mediterránea tiene una serie de agujeros negros o puntos oscuros y es esencialmente asimétrica. Creo que hay que hacer un esfuerzo para darle una mayor coherencia. Por ejemplo, como al Sr. Piétrasanta, me parece que hay poquísima inversión respecto a la "capacity building" y a la estructura de unas administraciones capaces de llevar a cabo la democracia. Tal y como tenemos la estructura de los países, y de muchos de sus servicios de la administración económica, entre otros, es muy difícil, porque la democracia no consiste en celebrar unas elecciones, sino en construir un sistema completo, que tiene que ser mucho más visible y

54 02-06-2003

sistemático. Además, tenemos que ayudar a entender a los países mediterráneos con los que vamos a colaborar, y a quienes se les da una gran ayuda, que la ayuda tiene que estar aparejada a un sentido profundo de responsabilidad, dentro de unas reglas de juego que no admiten la máxima tolerancia, sino la mínima. Me refiero, por ejemplo, a la administración de los fondos recibidos, lo mismo que otros fondos que muchas veces pueden ir dirigidos incluso a algunos sistemas de represión, o estar mal utilizados. Creo que tenemos que demostrar que la democracia significa un Estado consolidado y transparente, sin el cual no puede haber democracia, no nos hagamos ilusiones. Lo mismo digo para la Asamblea que queremos crear. Tenemos que ser exigentes y poner condiciones democráticas que han de cumplirse. De lo contrario, sólo conseguiremos tener una representación asimétrica.

President. _ The debate is closed.
The vote will be tomorrow at 11.30 a.m.
(*The sitting was suspended at 10.20 p.m.*)